

Signalements d'aménagements cyclables par les cyclistes au quotidien

Via: https://www.veloquirit.fr/signalement

Nº1 – Février 2025

Transmis à ECLA le 10/02/2025

L'objectif est de faire remonter aux décideurs et aménageurs les situations problématiques des cyclistes au quotidien, afin d'obtenir des améliorations sur la voirie.

Adresse/localisation de l'aménagement en question 6 rue des salines, LLS

Qu'avez vous à dire sur cet aménagement? Abîmé et non protégé

Photo de l'aménagement en question /

# Réponse ECLA :

### 6 rue des Salines:

Traçage d'un double sens cyclable au norme conformément à son obligation en ZCA

Adresse/localisation de l'aménagement en question 26 Rue saint désiré jusqu'au 86 Rue saint désiré, sens de la montée

# Qu'avez vous à dire sur cet aménagement?

à partir du 26 rue Saint désiré, jusqu'au 86 rue saint désiré à peu près, dans le sens de la montée : pas d'aménagement cyclable, les voitures poussent et vrombissent derrière alors qu'il n'y pas de place pour doubler.

Situations désagréables et agressives.

### Photo de l'aménagement en question



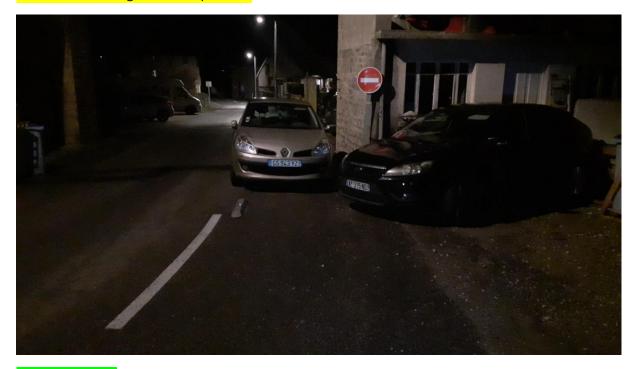
### Réponse ECLA:

Zone 30 classique, position du cycliste à 1.00 m du bord droit de la chaussée pour ne pas "ouvrir la possibilité" d'un dépassement dangereux (et illicite)

Adresse/localisation de l'aménagement en question Messia

Qu'avez vous à dire sur cet aménagement? Stationnement dangereux

Photo de l'aménagement en question



Réponse ECLA :

Pouvez-vous nous en dire plus sur la localisation de ce dysfonctionnement ?

Adresse/localisation de l'aménagement en question 1 Chemin des quarts - Lons le saunier

## Qu'avez vous à dire sur cet aménagement?

Lorsque l'on attend en vélo, en arrivant chemin des quarts, pour tourner à gauche Route de Macornay, le feu reste indéfiniment au rouge et ne passe JAMAIS au vert. Il y a sans doute un capteur de poids qui ne se déclenche pas.

### Photo de l'aménagement en question



## Réponse ECLA:

Problème connu, le cycle va être revu, des boucles de détection ajoutées, la voie modes doux en direction de l'école requalifiée et perméabilisée.

Adresse/localisation de l'aménagement en question intersection chemin des quarts / Route de macornay (1 chemin des quarts)

#### Qu'avez vous à dire sur cet aménagement?

Quand on arrive au carrefour, par le chemin des quarts, le feu se déclenche uniquement si une voiture arrive (détection magnétique des voitures ?). À vélo, on peut donc rester bloqué. On peut aussi noter l'absence de sas vélo de ce côté du carrefour (contrairement aux deux autres accès).

### Photo de l'aménagement en question



## Réponse ECLA:

Problème connu, le cycle va être revu, des boucles de détection ajoutées, la voie modes doux en direction de l'école requalifiée et perméabilisée.

Adresse/localisation de l'aménagement en question Chemin de la Nue, Courbouzon (a voir si c'est dans le scoop de la CAVALE)

#### Qu'avez vous à dire sur cet aménagement?

Il s'agit d'une route "interdite aux véhicules motorisés" le samedi après-midi, dimanche et jours fériés. Mais en même temps réservé aux piétons sur cette même période. Ce n'est donc pas clair si c'est autorisé aux vélos. L'accès via l'autre côté a un panneau "interdit sauf véhicule agricole". Là non plus pas de précision pour les vélos. Il serait intéressant que ça soit clairement une voie verte le samedi après-midi, dimanche et jours fériés (comme la rue du stade à Macornay).

#### Photo de l'aménagement en question



#### Réponse ECLA:

Pouvoir de Police du Maire de Courbouzon, le message doit être transmis à Mr le Maire de Courbouzon

Adresse/localisation de l'aménagement en question Croisement Rue Saint Désiré / Place de la liberté - Lons le Saunier

### Qu'avez vous à dire sur cet aménagement?

Le marquage cyclable au sol a presque totalement disparu, le comportement à adopter à ce carrefour n'est pas clair

### Photo de l'aménagement en question



## Réponse ECLA:

La situation sera améliorée avec l'aménagement à venir Proposition de VQR: donner le vert cycle en même temps que le vert voiture rue Lafayette

### #2<mark>2</mark>

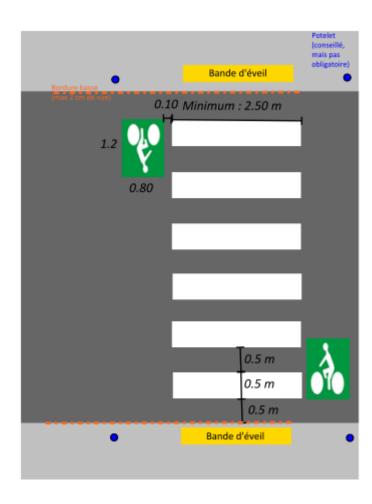
Adresse/localisation de l'aménagement en question Croisement Rue Aristide Briand / Avenue Thurel - Lons le Saunier

### Qu'avez vous à dire sur cet aménagement?

Le marquage cyclable vert au sol est presque totalement effacé. Ce marquage permet de traverser pour prendre la piste cyclable en face

### Photo de l'aménagement en question





## Réponse ECLA:

Reprise de tous les marquages ce printemps selon charte de marquage

### <mark>#23</mark>

#### Adresse/localisation de l'aménagement en question 8 Rue Lecourbe - Lons Le Saunier

#### Qu'avez vous à dire sur cet aménagement?

Les arrêts minutes sont constamment occupés par des véhicules, qui empiètent souvent sur la chaussée. Parfois garés jusque devant l'entrée du magasin "Cache-Cache"

Les véhicules arrivant par la rue Lafayette, et tournant à droite rue lecourbe, sont obligés de se déporter sur la bande cyclable pour passer, ce qui crée un conflit avec les cyclistes qui remontent la rue Lecourbe, par la bande cyclable, en direction de la place de la liberté.

#### Photo de l'aménagement en question



### Réponse ECLA:

En ZCA ce type de situation peut arriver.

Le cycliste sur sa BC est prioritaire, l'automobiliste selon le code de la route doit attendre que le cycliste passe pour franchir la T35U

## Adresse/localisation de l'aménagement en question Avenue Aristide Briand

### Qu'avez vous à dire sur cet aménagement?

Les bandes cyclables de cette rue sont particulièrement dangereuses :

- elle longent les portières des voitures
- quand on remonte jusqu'à la gare, les voitures qui nous doublent nous serrent contre les portières. Elles ralentissent moins pour nous doubler que quand il n'y a pas de bande! Comme si ça leur donnait le droit de ne pas respecter la distance de sécurité!
- La bande n'est même pas continue jusqu'au bout de la rue. A quoi sert-elle?

## Photo de l'aménagement en question







### Réponse ECLA:

BC tracée lorsque la largeur le permet

La BC ne remet pas en question la distance minimale pour dépasser un cycliste (1,00 m en Agglo, 1.50 m hors Agglo)

### #2<mark>5</mark>

### Adresse/localisation de l'aménagement en question Rue de Pavigny

### Qu'avez vous à dire sur cet aménagement?

Remontée très dangereuse de la rue à sens unique, du côté de stationnement des voitures! même constat que rue du commerce :

Quand les voitures sortent de leur place, elles ne nous voient pas arriver

### Photo de l'aménagement en question



#### Réponse ECLA:

Pourquoi les automobilistes garés "face" au DSC ne voient-ils pas les cyclistes ? Nous avons également de très bon retours (salariés, usagers des thermes + résidence) sur l'aménagement du DSC de ce tronçon

#### Adresse/localisation de l'aménagement en question Rue du commerce

#### Qu'avez vous à dire sur cet aménagement?

Cette rue pavée n'est pas du tout adaptée à la circulation vélo, pourtant autorisée :

Les voitures sont stationnées des 2 côtés. J'ai failli me faire renverser par une voiture qui sortait de sa place sur ma droite, alors que je remontait la rue.

Le conducteur s'est arrêté à mon niveau pour m'enguirlander : "vous n'avez rien à faire ici! Vous mettez en danger les voitures! "

Pourtant, les panneaux autorisent bien les cyclistes à prendre la rue en contresens et ayant ralenti ma vitesse, j'ai eu le temps de le voir venir.

Dans ces cas-là, merci de supprimer les places de stationnement du côté aveugle de la rue pour le conducteur automobile ( à gauche, dans le sens des voitures; soit à droite pour les vélos qui remontent à contresens)

#### Photo de l'aménagement en question



## Réponse ECLA:

L'autorisation pour les cyclistes d'emprunter cette rue à sens inverse est certainement insuffisante actuellement. Difficulté du marquage sur les pavés

Ajout du panneau M9 en haut de la rue du Commerce

#### Adresse/localisation de l'aménagement en question rue des écoles

#### Qu'avez vous à dire sur cet aménagement?

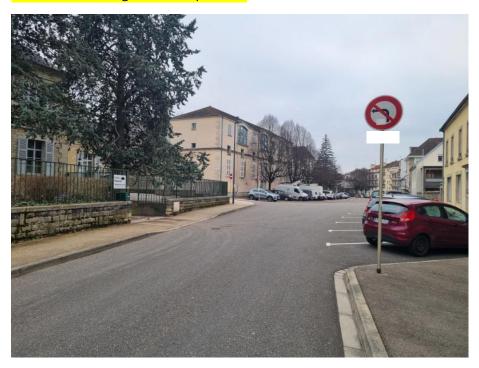
Alors qu'elle permet d'accéder à un des rares vraie pistes cyclables de la ville, l'accès à celle-ci est dangereux :

Un panneau "interdiction de tourner à gauche" annonce le sens unique pour les voitures du chemin des Dombes, alors que démarre une piste à contre sens sur ce chemin pour les vélos. Quand nous nous apprêtons à rejoindre cette piste, les voitures accélèrent et nous doublent au moment où nous tournons.

C'est toujours source de tension de la part des voitures qui ne comprennent pas que nous tournions. Et source de danger pour nous!

Merci d'indiquer l'accès tourne à gauche pour les vélos, afin que les voitures s'y préparent.

#### Photo de l'aménagement en question



Réponse ECLA:

C'est un manque, ajout du panneau M9 "sauf cycle" sous le panneau B2a existant

Adresse/localisation de l'aménagement en question Croisement Chemin des Dombes / Bvd Jules Ferry

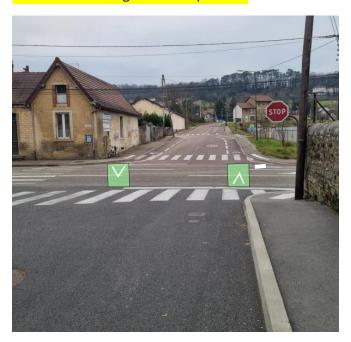
#### Qu'avez vous à dire sur cet aménagement?

Alors qu'une piste cyclable permet d'arriver depuis le chemin des Dombes sur le Boulevard, il est difficile de le traverser : en effet le feu a été supprimé et le passage piéton est quasiment effacé et les voitures, venant de démarrer au feu précédent, ne le marquent jamais. Suivant l'heure et le niveau de circulation, la traversée est un vrai casse tête! Comment traverser???

Il s'agit du chemin qui permet de relier la voie verte (et la zone commerciale) au centre ville, ce serait appréciable d'en finir l'aménagement.

D'autre part, j'ai également déjà été mise en danger par un lit de graviers déposés sur la chaussée non signalé. J'ai été incapable de m'arrêter en arrivant sur le boulevard et ai eu la chance de ne pas finir ma glissade sous les roues d'une voiture circulant sur ce boulevard!

### Photo de l'aménagement en question



### Réponse ECLA:

Problème récurent qui n'a jamais été amélioré.

Proposition: marquage d'un couloir vert pour cycliste avec logo vélo dans le "bon" sens

Adresse/localisation de l'aménagement en question Maison de la Vie Associative

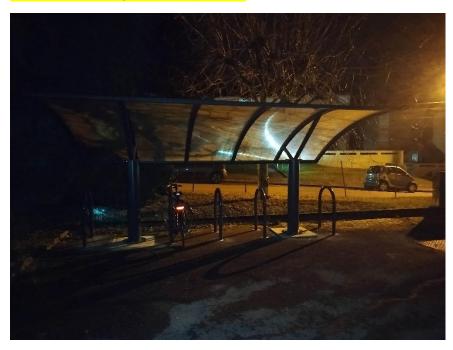
Qu'avez vous à dire sur cet aménagement?

Signalement positif, une fois n'est pas coutume :)

J'ai découvert un chouette parking à vélo, que je pratique régulièrement, à la nouvelle maison de la vie associative! Merci :)

Jusqu'ici pas utilisé à son maximum, mais il risque d'être victime du succès de Lons à vélo, quand la Cavale aura atteint ses objectifs! ;)

### Photo de l'aménagement en question



Réponse ECLA:

Adresse/localisation de l'aménagement en question Accès à la piste cyclable Avenue Seguin / Rue Robert Schumann

#### Qu'avez vous à dire sur cet aménagement?

Quand on vient depuis le haut de l'avenue Seguin et qu'on souhaite rejoindre la piste cyclable, aucun accès n'est prévu : il est nécessaire de descendre de vélo ou de monter sur le trottoir et de rouler sur l'herbe pour la rejoindre, l'angle d'accès étant pensé pour une arrivée depuis la route de Besançon, mais pas dans ce sens.

Pourriez-vous penser l'autre accès, s'il vous plaît? En traçant par exemple un deuxième bras devant le panneau de signalisation par exemple...

#### Photo de l'aménagement en question







### Réponse ECLA:

Si le mouvement n'est pas très évident, il reste très pratiquable sans mettre le pied à terre à vitesse modérée.

Pour faciliter le mouvement l'extrémité de l'espace vert pourrait être réintégrer dans la piste cyclable. Le cycliste qui descend signalera avec son bras après le carrefour en T son intention de tourner à droite pour ne pas créér de confusion avec l'automobiliste qui potentiellement attend au stop

#### Adresse/localisation de l'aménagement en question Avenue Pierre Mendès France

#### Qu'avez vous à dire sur cet aménagement?

Un signalement que j'avais fait à vélo qui rit avant la création de ce fabuleux outil! Et que j'ai adressé à la mairie, sans jamais avoir de réponse.

#### 04/10/2024, 11h du matin

Avenue Pierre Mendes France : je circule à vélo sur la chaussée. Des voitures circulent dans l'autre sens et j'entends des véhicules qui attendent de pouvoir me dépasser. Jusqu'ici tout va bien.

Quand j'entends des coups de klaxon.

Un homme en scooter remonte la file par la droite en roulant sur les bandes jaunes et m'interpelle : "Oh! Madame!" Il me fait signe, agacé, de rouler comme lui à droite des plots. Il se retourne un peu plus tard pour vérifier si je lui ai obéi, ce qui n'est pas le cas, puisque j'ai ma place sur la chaussée, d'autant plus en zone 30. Il a ralenti et je m'inquiète de savoir s'il va aller plus loin (je crains alors de me faire invectiver de façon encore plus virulente, voire une agression physique) mais il repart.

Pour rappel, la zone 30 n'est indiquée par aucun panneau, seulement un pauvre marquage au sol au début de la rue. avant les aménagements, les cyclistes bénéficiaient, dans les deux sens, de bandes cyclables. Depuis, une bande en pointillés d'un coté (elle disparaît parfois) et rien du tout de l'autre, que des marquages des zones de stationnement ou de sorties de résidences...

Voici un des résultats des marquages pas clairs au sol sur cet axe dont nous avons déjà remonté les désagréments à plusieurs reprises.

Cela ajoute un exemple au harcèlement de rue que nous vivons quotidiennement, femme à vélo, pour la seule raison d'investir l'espace commun...

Une cycliste en colère, et lasse de ces agressions quotidiennes, mais cycliste toujours!

### Photo de l'aménagement en question



#### Réponse ECLA:

Comme dit par la requérante, le cycliste en zone 30 à toute sa place sur la chaussée et non derrière les potelets sur les zones couleur ocre.

Nous accentuerons par un panneau l'entrée en zone 30 à chaque extrémité de la voie.

Le guide des bonnes pratiques édité ce printemps et distribué à tous les lédoniens devrait faciliter les notions de partage de la voirie.